

**Objet : Manuels scolaires, logiciels scolaires et autres outils pédagogiques : mise à jour des listes de manuels et de logiciels scolaires agréés**

**Réseaux : Tous**

**Niveaux et services : Enseignement fondamental ordinaire et spécialisé**

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux membres des Services d'Inspection de l'enseignement fondamental de la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés.

Pour information :

- Aux organisations syndicales ;
- Aux Associations de parents.

<b><u>Circulaire</u></b>	Informative	<del>Administrative</del>	Projet
<b><u>Emetteur</u></b>	Service général du Pilotage du système éducatif		AGERS
<b><u>Destinataire</u></b>	Mentions ci-dessus		Enseignement fondamental
<b><u>Contact</u></b>	Nadège Serrure	02.690.82.22	nadege.serrure@cfwb.be
<b><u>Document à renvoyer</u></b>	OUI		NON
<b><u>Date limite d'envoi</u></b>	Néant		
<b><u>Objet</u></b>	Manuels scolaires, logiciels scolaires et autres outils pédagogiques : mise à jour des listes de manuels et de logiciels scolaires agréés.		

**Renvoi(s) : -**

**Nombre de pages : - texte : 1 p - annexe : 0 p**

**duplicata : www.adm.cfw.be**

**Mots-clés : Manuels scolaires – logiciels scolaires – outils pédagogiques**

Madame la Directrice,  
Monsieur le Directeur,

Je vous rappelle que la liste des manuels scolaires et la liste des logiciels scolaires agréés sont mises à jour après chaque réunion de la Commission de Pilotage.

La **liste actualisée des manuels agréés** est accessible à l'adresse  
[http://www.enseignement.be/prof/dossiers/manolo/index.php?m=page\\_006&type=1](http://www.enseignement.be/prof/dossiers/manolo/index.php?m=page_006&type=1)

La **liste actualisée des logiciels agréés** est accessible à l'adresse  
[http://www.enseignement.be/prof/dossiers/manolo/index.php?m=page\\_006&type=2](http://www.enseignement.be/prof/dossiers/manolo/index.php?m=page_006&type=2)

Je vous invite à consulter régulièrement ces listes.

Une liste d'outils pédagogiques agréés, outils pour lesquels je vous rappelle qu'à la **différence des manuels** et des logiciels, aucun dispositif de soutien financier n'est prévu, figure à l'adresse [http://www.enseignement.be/prof/dossiers/manolo/index.php?m=page\\_006&type=3](http://www.enseignement.be/prof/dossiers/manolo/index.php?m=page_006&type=3)

En espérant que ces informations vous seront utiles, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

**La Directrice générale adjointe,**

**Martine HERPHELIN.**